

Qu'est-ce que le DICRIM ?

Le DICRIM est le document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.

Le risque majeur est plus connu sous le nom de "catastrophes naturelles, technologiques ou sanitaires".

Quels sont ces risques majeurs à Domfront ?

Catastrophes naturelles

- Le risque "inondation par débordement de cours d'eau"
- Le risque "inondation par remontées de nappes phréatiques"
- Le risque "événements climatiques exceptionnels"
- Le risque "feu de forêt ou de végétation"
- Le risque "sismique"
- Le risque "retrait - gonflement des argiles"
- Le risque "mouvement de terrain"

Risques technologiques

- Le risque "industriel"
- Le risque "de transport de matières dangereuses (TMD)"
- Le risque "de transport de matières radioactives (TMR)"
- Le risque "de pollutions diverses"
- Le risque "découverte d'engins de guerre"

Risque sanitaire

- Le risque "pandémie"

Où consulter le DICRIM ?

Le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), document d'information des populations établi par la Préfecture, inventoriant chaque risque majeur, commune par commune, recensant les risques majeurs sur la commune de Domfront, est consultable :

Sur les sites internet suivants :

- Site de la commune de Domfront : <http://www.mairie-domfront-61.fr>
- Portail du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, et de l'Energie dédié à la prévention des risques naturels et technologiques : www.prim.net
- Carte de vigilance météo : www.meteofrance.fr

Pourquoi s'inscrire ?

Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) définit l'organisation des services et moyens communs qui permettront d'assurer au mieux la sauvegarde des Domfrontais.

Les administrés handicapés, sous surveillance médicale ou bénéficiaires de soins réguliers, fragiles ou isolés peuvent se faire inscrire sur l'annuaire opérationnel de crise, confidentiel, auprès du service accueil de la mairie, afin de faciliter leur prise en charge en cas de catastrophe

**Découpez cette page
et gardez ce document facilement accessible,
il vous aidera en cas de problèmes.**

Les numéros d'urgence

112

N° d'urgence
européen

18

Pompiers

15

SAMU

17

Gendarmerie

02.33.30.60.60

Mairie de Domfront

08.92.70.06.33

Météo-France

Mémento "les bons réflexes"



Informez-
vous : radio,
télévision...



Soyez
vigilants.
Limitez vos
déplacements
au strict
minimum



Ecoutez la
radio pour
connaître la
consigne



Ne
téléphonez
pas, libérez
la ligne pour
les secours



N'allez pas chercher
les enfants à l'école :
l'école s'occupe d'eux

Des informations pourront être diffusés :

PAR LA RADIO SUR LES FRÉQUENCES SUIVANTES :

- France Bleu Basse-Normandie : 102.6 FM
- Tendance Ouest : 98.1 FM

PAR INTERNET SUR LES SITES SUIVANTS :

- Préfecture de l'Orne : www.orne.pref.gouv.fr
- Direction Départementales des Territoires (DDT) : www.orne.equipement.gouv.fr
- DREAL "prévision des crues" : www.vigicrues.gouv.fr
- Conseil Général : www.orne.fr
- Météo-France : www.meteofrance.com

En cas d'évènement majeur, et si les conditions le permettent, l'alerte ainsi que les consignes de sécurité à tenir tout au long de l'évènement seront données à la population par le système de sirène et au moyen de véhicules équipés de hauts-parleurs. La fin de l'alerte et le retour à la normale seront, eux aussi, annoncés par ce moyen.

**Ayez toujours en état de marche un poste de radio portatif
à piles et une lampe de poche**

Pour votre sécurité et celle de tous, respectez les consignes

Points de rassemblements

Les points de rassemblement permettent aux personnes du secteur considéré de savoir où se rendre dès qu'elles ont reçu l'ordre d'évacuer. L'objectif est de regrouper les personnes dans un lieu où des moyens de transport collectif peuvent être acheminés :

- La salle Rocton
- Le gymnase Tencé
- Le parking de la gare



Domfront,

19

Cité Médiévale



Quelle attitude adopter face aux différents risques majeurs ?

Le risque explosion de citerne de gaz



Contactez les pompiers



Fermez l'arrivée du gaz si l'odeur provient de chez vous

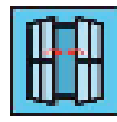


Fuyez immédiatement la zone suspecte

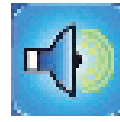


Consultez le site www.grdf.fr

Le risque événements climatiques exceptionnels



Fermez les portes et les fenêtres pour éviter les appels d'air



Respectez les consignes des autorités



Mettez-vous à l'abri et évitez les déplacements



Débranchez les appareils électriques et les antennes de Tv



Consultez le site <http://france.meteofrance.com/>

Le risque industriel



Rentrez rapidement dans le bâtiment le plus proche



Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et ventilations



Ne fumez pas et évitez les étincelles

Le risque de pollutions diverses



Informez-vous (DDT...)



Évitez toute activité sportive ou physique intense (cas pollution atmosphérique)



Prévenez la mairie et les services de secours (cas de pollution de l'eau)



N'aggravez pas les effets d'une pollution atmosphérique (tabac...)

Le risque sismique



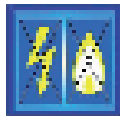
Eloignez-vous des bâtiments, pylônes, arbres



Abritez-vous sous un meuble solide



Évacuez les bâtiments et n'y retournez pas



Coupez l'électricité et le gaz



Ne touchez pas aux fils électriques tombés par terre

Le risque transport de matières dangereuses/radiocatives



Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche



Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et ventilations



Ne fumez pas et évitez les étincelles

Le risque pandémie



Consultez les sites www.invs.sante.fr
www.pandemie+grippale.gouv.fr
info grippe : 0 825 302 302



Portez un masque anti-projections



Lavez vos mains à l'eau et au savon



Jetez vos mouchoirs dans la poubelle



Tenez-vous à l'écart des autres personnes

Le risque feu de forêt et de végétation



Rentrez rapidement dans le bâtiment le plus proche



Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et ventilations



Ouvrez votre portail pour faciliter l'accès aux pompiers



Fermez l'arrivée du gaz



Pas de flammes ni étincelles

Le risque retrait gonflement des argiles



Eloignez-vous de la zone de danger



Respectez les consignes de sécurité

Le risque mouvement de terrain



Abritez-vous sous un meuble solide



Coupez l'électricité et le gaz



Eloignez-vous de la zone de danger



Respectez les consignes de sécurité

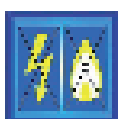


Eloignez-vous des bâtiments, pylônes, arbres

Le risque inondation par débordement et remontée de nappes



Fermez les portes, fenêtres, aérations....



Coupez l'électricité et le gaz



Montez rapidement dans les étages



Attendez l'ordre d'évacuation en préparant le minimum

Le risque découverte d'engins de guerre



Ne pas toucher et interdire à quiconque d'y toucher



Alertez la mairie

